

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 juillet 2009 A 19 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, F. CORTET, N. FAUCOND, E. GUILLOU, E. RAVAUD.

Excusés : M.CHIFFOLEAU, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, O. NAUD, B. RAUD,

Secrétaire de séance : P. ANGIBAUD

Convocation : 30 juin 2009



PROJET DE LOTISSEMENT – CHEMIN DES NOUVELLES

Monsieur Frédéric Launay présente le projet de lotissement envisagé Chemin des Nouvelles.

L'aménagement de la zone 1 AUh de ce secteur permettrait la réalisation de 22 lots.

Une voie interne à l'opération desservirait les futurs terrains avec deux sorties sur l'actuel chemin des Nouvelles.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le principe d'aménagement présenté en émettant les réserves suivantes :

- Règlement à étudier.
- Participation Voie et Réseaux pour l'aménagement du Chemin des Nouvelles.
- Nombre de logements sociaux en conformité avec le SCOT et le PLU (10 % - Art. 1 AUh 2. Alinéa 2-7).

La question du PASS FONCIER est abordée mais fera l'objet d'une étude lors d'une prochaine séance.

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

Les syndicats départementaux d'eau potable et électricité (SYDELA) ont fait savoir qu'ils inscrivaient à leurs programmes respectifs les travaux de changement de la canalisation d'eau pour le premier et d'effacements des réseaux pour le second et ce pour fin 2009 début 2010.

Les rues du Commerce, Saint Vincent et des Grands Jardins sont concernées.

Pour faire évoluer le projet il convient de rechercher un bureau d'études qui se chargera de la maîtrise d'œuvre de la partie voirie et espaces publics.

Le Conseil municipal sollicite les conseils du CAUE pour établir un cahier des charges de consultation.

PERSONNEL COMMUNAL

Madame le Maire, après avis de la commission communale du personnel communal, demande au Conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe au 1^{er} août 2009 et de supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à la même date.

Cette création de poste permettra la promotion d'un agent communal ayant réussi le concours interne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe au 1^{er} août 2009 et de supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à la même date.

.../...

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE 2009

Madame Fabienne Esmangart de Bournonville fait part à l'assemblée des offres reçues pour les travaux d'aménagement de la voirie - programme 2009 et des conclusions de la commission communale d'appel d'offres.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le marché proposé à conclure avec les Ets Gadais de Vieilleville 44 pour un montant de 34 358.00 € HT soit 41 092.17 € TTC.

Madame le Maire ou un Adjoint est chargé de signer les pièces à intervenir.

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

Sept bureaux d'études ont répondu à la consultation pour la réalisation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

Après analyse des offres, Madame Fabienne Esmangart de Bournonville propose de retenir la proposition de l'entreprise QUALICONSULT à Carquefou pour un coût de mission de 3 036.00 € HT soit 3 631.05 € TTC.

A l'unanimité le Conseil municipal approuve le marché présenté et charge le Maire ou un Adjoint de le signer.

ASSAINISSEMENT LA TOUCHE MONNET

Suite à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées de la Touche Monnet, Madame Fabienne Esmangart de Bournonville propose à l'assemblée d'approuver les marchés ci-dessous :

- Lot n° 1 - Canalisation : Entreprise BAUDRY pour 152 204.50 € HT soit 182 036.58 € TTC.
- Lot n° 2 - Essais préalables à la réception : RIA-ENVIRONNEMENT pour 1 665.00 € HT soit 1 991.34 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les marchés présentés et charge le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

CONVENTION FAMILLE RURALE SAINT COLOMBAN

Madame Gisèle Vaillant, Adjointe à l'enfance, présente un projet de convention à passer entre la commune de La Limouzinière et l'Association Familles Rurales pour l'accueil des enfants domiciliés à La Limouzinière au sein de la halte garderie « l'Ile aux doudous » à Saint Colomban.

Cette convention régira les conditions d'accueil pour l'année 2009 et de participation financière de la commune de La Limouzinière.

Le coût pour la commune sera de 3.60 € par heure de présence au sein de la structure.

L'assemblée après en avoir délibéré approuve la convention proposée et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer le document présenté.

EXTENSION DU CIMETIÈRE

Madame le Maire propose de constituer un groupe de travail pour mener à bien les réflexions sur l'extension du cimetière.

Le Conseil municipal désigne les membres ci-dessous :

- Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart de Bournonville, Gisèle Vaillant, Nathalie Faucond et Nicolas Garbowski.

.../...

TERRAIN DES LOISIRS

- Groupe de travail :

Madame le Maire demande que soit constitué un groupe de réflexion pour l'étude des aménagements du futur terrain des loisirs.

Le Conseil municipal désigne les membres suivants : Marie-Josèphe Dupont, Samuel Delaunay, Richard Nountchongoué et Evelyne Ravaud.

- Dénomination :

Madame le Maire sollicite les conseillers municipaux pour obtenir des propositions de dénomination de cet équipement, à étudier pour la séance du 7 septembre prochain.

PARCS EOLIENS

Madame le Maire fait le point sur les projets de parc éoliens. Le Parc de trois éoliennes de la Société Valorem arrive en phase de travaux. Les terrassements nécessaires et les aménagements de voirie vont être réalisés courant septembre, les travaux de fondations et de plates-formes fin 2009, le montage des éoliennes étant programmé pour le premier trimestre 2010.

- Conclusion de conventions :

Des conventions sont à passer pour autoriser la Société Valorem à réaliser certains travaux.

Madame le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour signer les dites conventions.

Après délibération, le Conseil municipal, autorise :

- la conclusion des conventions de servitudes de surplomb des pâles éoliennes sur les propriétés communales,
- la conclusion de conventions de passage de câbles électriques reliés aux éoliennes et au poste de livraison électrique.

confère tout pouvoir à :

Madame Marie-Josèphe Dupont, Maire

ou Madame Fabienne Esmangart de Bournonville, Adjoint

ou Madame Gisèle Vaillant, Adjoint

ou Monsieur Samuel Delaunay, Adjoint

ou Monsieur Richard Nountchongoué, Adjoint

ou Monsieur Frédéric Launay, Adjoint

pour signer l'acte notarié à intervenir en l'étude Maître Benoist Boussion, Notaire à Nantes.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Frédéric Launay présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour 2008.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le rapport présenté.

EXTENSION GROUPE SCOLAIRE GASTON CHAISSAC

Le permis de construire pour l'extension de 3 classes au Groupe scolaire Gaston Chaissac vient d'être déposé. Ces travaux devraient pouvoir commencer fin 2009 pour une livraison à la rentrée de septembre 2010. Le Conseil municipal prend connaissance du plan de financement prévisionnel arrêté à 345 000 € HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le projet ainsi que le plan de financement et sollicite une subvention du Conseil Général de Loire-Atlantique au titre de cette extension.

.../...

COLLÈGE SAINT PHILBERT

Madame le Maire fait part des derniers éléments concernant la scolarisation des enfants de La Limouzinière au collège public de Saint Philbert de Grand Lieu. A priori seuls les enfants de l'agglomération étaient concernés par la scolarisation au collège public de Legé, il semblerait qu'aucun enfant n'est inscrit à ce jour en raison des dérogations et d'inscriptions au collège privé Lamoricière. Une association pour la création d'un collège sur le secteur de Grand Lieu vient d'être créée.

ELEVEURS LAITIERS

Madame le Maire indique qu'elle a reçu les éleveurs laitiers de la commune qui lui ont fait part de leurs inquiétudes liées au prix du lait.

Monsieur Marc Bruneau, Conseiller municipal, explique le désarroi de la profession.

LE CHIRON

Madame Fabienne Esmangart de Bournonville propose au Conseil municipal d'acquérir à titre gratuit la parcelle cadastrée ZO n° 173 sise au Chiron et servant actuellement de desserte aux parcelles riveraines.

Ce terrain est actuellement en copropriété et doit faire l'objet de travaux financés par la commune. La commune prendrait en charge la moitié des frais d'acte notarié, l'autre moitié étant prise en charge par les vendeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide l'acquisition à titre gratuit de la parcelle ZO n° 173,
- prend en charge la moitié des frais d'acte notarié,
- autorise Madame le Maire ou un adjoint à signer l'acte notarié en l'étude de Maître Moreau, Notaire à Saint Philbert de Grand Lieu.

BOUTEILLE D'OR

Madame le Maire informe l'assemblée de l'attribution de la Bouteille d'Or aux viticulteurs limouzins. La remise de cette distinction aura lieu le 15 novembre prochain.

ADICLA : Propositions de formations remises aux élus.

PLAN CANICULE : Rappel des règles de vigilance en cas de canicule.

LE PATUREAU : Informations sur le déroulement des travaux et la commercialisation.

**PROCHAINE RÉUNION
LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009 - 20 H 30**

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS